2023

RAPPORT D'ACTIVITE

Résidence Thumesnil

FJT

Maison d'Accueil
du Jeune Travailleur

MAJT

Rapport Moral

2023, l'année du contraste

Après une année 2022 qualifiée de transition, 2023 restera celle du contraste, sa particularité étant l'oscillation quasi permanente entre inquiétude et découragement, engagement et développement, et ce dans un environnement économique et social en plein bouleversement.

L'inquiétude est apparue dès le début d'année, par la nécessaire redéfinition de la gouvernance de l'association suite au décès soudain de son président en décembre 2022. Elle s'est renforcée dans un contexte de vastes chantiers, prédominants pour le devenir de l'association et plus particulièrement : la perspective de renégociation du PSE CAF pour les quatre prochaines années, l'engagement du processus devant mener à l'évaluation externe début 2024.

Elle s'est posée également avec l'explosion des coûts d'exploitation des bâtiments, à une inflation forte, à une augmentation des redevances liée à des Indices de Référence des Loyers (IRL) particulièrement élevés et face à des publics accueillis aux ressources majoritairement inférieures au seuil de pauvreté.

Elle demeure permanente au regard du devenir du FJT du 17 rue de Thumesnil à Lille et sa nécessaire relocalisation face à un état du bâti de plus en plus préoccupant et à des conditions d'hébergement qui ne sont plus en adéquation avec notre projet social.

Sur ce dernier sujet, l'inquiétude s'est muée en découragement.

Si durant le premier semestre 2023, un diagnostic réalisé sur l'ilôt incluant le FJT a laissé paraître quelques espoirs de relocalisation en toute proximité, le second semestre y a mis fin, dans un positionnement autre de la collectivité locale, dans l'attente d'une nouvelle concertation toujours non engagée.

Comment ne pas être découragé face à un processus de relocalisation engagé depuis près de 10 années et restant sans perspectives à ce jour ? Comment faire face à un quotidien toujours plus difficile tant pour les résidents que pour les permanents intervenant sur ce site ?

La réalité est aujourd'hui un bâtiment aux difficultés techniques permanentes, qui renforcent le sentiment d'exclusion des résidents. Si ces dernières années, l'hébergement au 17 rue de Thumesnil restait valorisé autour de la notion de mise à l'abri et en sécurité, le sentiment dominant est maintenant celui d'une absence de choix, d'une relégation dans un environnement peu propice à l'insertion, d'une forme de captivité au regard de conditions sociales. La traduction en est des comportements de plus en plus inadaptés à la vie en collectif et un public exclusivement en grandes difficultés

L'engagement persiste cependant.

Il se manifeste d'une manière très valorisante sur le second FJT de l'association, l'ATRIHOME, dont les conditions d'accueil et d'hébergement sont optimales mais n'en demeure pas moins pour le 17 rue de Thumesnil, dans le combat constant des équipes pour tenter de maintenir les conditions d'habitabilité indispensables.

Il est dans l'attention et l'analyse permanente des situations des jeunes accueillis, dans le développement d'actions dans tous les domaines de la vie sociale, en lien avec tous les partenaires spécialisés nécessaires.

Il est dans le maintien d'une priorité donnée aux publics les plus fragiles, tout en veillant à des équilibres nécessaires aux processus d'insertion sociale et professionnelle.

Il se manifeste également dans un accueil de la demande d'hébergement qui se veut respectueux, bienveillant dans les réponses apportées, dans des outils de gestion locative adaptés aux publics hébergés, dans la proposition d'un accompagnement socio-éducatif pour chacun dans une notion de co-construction de projet, dans des axes d'animation dans des domaines diversifiés et devant amener chacun à une autonomie par la connaissance et la maitrise de ses droits, de son environnement, par l'acquisition de ressources stables.

L'engagement est exprimé largement dans le rapport d'activité à travers des données chiffrées et des accompagnements engagés.

Citons brièvement les 1200 demandes d'hébergement enregistrées, les 419 jeunes présents au cours de l'année dans nos FJT, sans oublier les 206 accueils au sein de la RJAM, les partenariats diversifiés et une inscription toujours plus affirmée dans le tissu social local.

Sommaire

04 Pôle Hébergement
07 Pôle Éducatif
11 Pôle Animation
14 Pôle Logement
17 Projets Sas
19 Temps forts
22 Nos partenariats
23 Conclusions 2023

Complémentairement, l'association s'inscrit dans le développement dans un souci permanent d'améliorer ses réponses aux problématiques des jeunes en matière d'insertion.

Ce développement s'est fait en 2023 dans la continuité des changements déjà engagés ces cinq dernières années.

Ainsi, dans la perspective de l'évaluation externe, les derniers outils relatifs à nos obligations en tant qu'ESSMS ont été finalisés et engagés.

L'organisation interne a été revue, dans le cadre de promotions internes et dans une volonté de fluidité de travail et d'action.

La communication, objet d'une volonté de développement depuis quelques années, fait depuis le second semestre l'objet d'une mission spécifique, dans le souci d'informer sur nos actions, de valoriser nos résidents et leurs parcours, de leur donner la parole et de renforcer leur participation à la vie des structures et de l'association. Le site internet est ainsi optimisé, l'association s'inscrit sur les réseaux, une newsletter est d'ores et déjà développée.

Le développement d'actions nouvelles s'est poursuivi, avec en mars 2023, l'ouverture sur le site ATRIHOME du projet « Sas », s'inscrivant en réponse à l'appel à projet de l'État sur les « jeunes en rupture » et porté par la CMAO. Un projet similaire a débuté avec la Mission Locale de Villeneuve d'Ascq. Ces projets visent à accueillir temporairement des jeunes en vue de l'engagement d'un parcours d'insertion professionnelle et logement.

L'attention de l'association sur l'accès et le maintien dans le logement reste prioritaire via le dispositif KIALA, avec plus de 100 jeunes accompagnés. En ce sens, l'année 2023 est contrastée mais non sans réponses ni évolutions.

Face à l'inquiétude, le Conseil d'Administration a su se mobiliser rapidement, s'est doté d'un nouveau bureau et ce dès le mois de janvier 2023. Il a clairement affirmé toute son attention à l'égard du FJT Thumesnil , s'investissant pleinement dans toutes les instances abordant ce sujet, recherchant en permanence d'autres solutions en lien avec l'équipe de direction, avec différents partenaires.

Si l'année se conclue sur la validation du PSE CAF pour chacun des FJT, sur un nouvel organigramme, des perspectives sont déjà tracées pour 2024 : ***la réalisation de l'évaluation externe doit permettre la mesure de la qualité de nos prestations et d'engager un travail d'amélioration continue avec l'ensemble des collaborateurs.***

Une année 2024 prometteuse en changements au bénéfice des publics accueillis.

Pôle Accueil hébergement

Le Pôle Accueil Hébergement est en cette fin d'année 2023 un Pôle « contrarié », entre une nécessité de qualité de service toujours plus importante pour des publics en grandes difficultés et un bâtiment dont l'offre d'hébergement tend à se dégrader malgré les efforts permanents engagés tant humainement que financièrement.

Cette contrariété relève également des incertitudes permanentes quant au devenir du site, entre succession d'espoirs systématiquement réduits à néant.

Des évolutions ont été apportées pour en renforcer l'action :
- La mise en place d'un poste de coordinateur, dans une fonction hiérarchique
- Des procédures, revues conjointement avec les services éducatifs, pour des réponses plus adaptées
- Des réflexions engagées dans la mise en œuvre du futur PSE CAF et dans la préparation de l'évaluation externe.

Les tendances hébergement 2023

Une attractivité moindre du site
- Un nombre de résidents en légère baisse : 230 (-4,17%)
- Un public féminin toujours en baisse (- 2%)
- Un taux d'occupation également en baisse : 93,28% (- 1,89%)
- Un nombre de départs stable : 99
- Un nombre d'admissions en repli : 89 (-11%)

L'offre d'hébergement ne correspond plus aux attentes des publics ce qui engendre à la fois de nombreux refus d'admission mais aussi pour les résidents entrants un sentiment de dévalorisation par l'absence de choix au regard de conditions économiques. Le FJT continue cependant de répondre à des besoins d'urgence, y compris celles d'étudiants, mais les publics tendent à engager rapidement d'autres projets d'habiter.

Des caractéristiques sociales et économiques stables
- 89% de moins de 25 ans (- 1.10%)
- 74% des publics au niveau V INSEE au maximum (77% en 2022)
- Une stabilité au niveau des situations professionnelles, avec un maintien à l'identique pour les CDI, CDD, stagiaires, les demandeurs d'emploi ; une baisse du nombre d'alternants (- 20%) ; une hausse des CEJ (+ 2%), une stabilité des scolaires
- 88% des publics avec des ressources inférieures au seuil de pauvreté (+ 7%)
- 91% en situation préalable d'habitat précaire (+ 2%)

Des situations de sorties qui se modifient
- Un nombre de départs dans l'année identique à 2022 : 99
- Moins de relogements en parc social ou privé : 37 pour 44 en 2022
- Moins d'accès vers d'autres résidences : 12 pour 16 en 2022
- Un hébergement chez un tiers en hausse : 40 pour 28 en 2022.

Ces modifications dans les statistiques de départs traduisent pour partie la désaffection du bâtiment.
Des solutions d'hébergement sont préférées à la domiciliation au 17 rue de Thumesnil. Mais la forte augmentation des jeunes en CEJ peut expliquer aussi certains départs rapides faute de mobilisation, de ressources autres à l'issue de la mesure d'insertion.
Il est à noter également les situations administratives de certains, dans la première demande ou le renouvellement des titres de séjour, qui engendrent de plus en plus fréquemment des ruptures de parcours, auxquels s'ajoutent parfois des Obligations de Quitter le Territoire Français.

Les chiffres essentiels 2023

50394 nuitées réalisées

Les projets Sas CMAO et Mission Locale de Villeneuve d'Ascq ont permis l'accueil temporaire de 30 jeunes supplémentaires dont 12 ont intégré ensuite les établissements de l'association

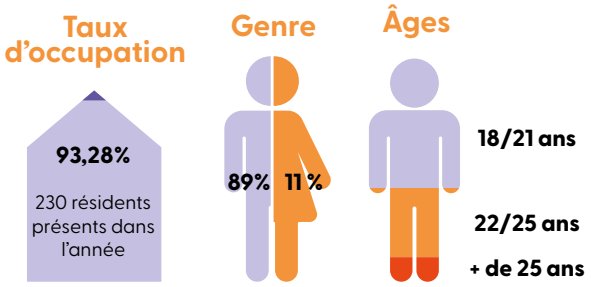

Un service en évolution

Un pilotage commun aux différents sites sous la responsabilité hiérarchique d'un coordinateur
2 agents d'accueil pour 2 ETP
1 chargé de mission « demande de logement » commun aux différents sites
3 agents de maintenance pour l'ensemble des établissements pour 3 ETP
1 agent d'entretien pour 1 ETP, avec en complément un temps partiel porté par une régie de proximité dans le cadre de dispositif d'insertion.
Des prestataires spécialisés ponctuellement pour l'entretien et la réfection des logements

La demande d'hébergement

1200 demandes ont été enregistrées à partir du site internet de l'association.

Elles ont été traitées dans le cadre de 52 commissions d'attribution qui ont déterminé leurs recevabilités et leurs éventuelles acceptations. Pour 610 d'entre elles, un complément d'information a été demandé via un entretien de préadmission.

Profils des demandeurs

Âges

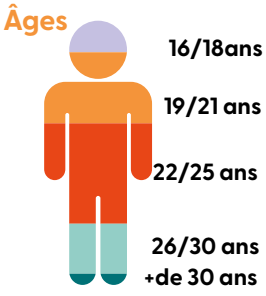

Près d'un quart des demandeurs a plus de 25 ans et correspond prioritairement à la RJAM développée au 13 rue Abélard à Lille.
En terme d'admissions dans les FJT, 53% des publics accueillis se situent dans la tranche d'âge 18/21 ans (ce pourcentage est de 74% pour le FJT Thumesnil), traduisant de fait la priorité mise sur ces publics. Il est à noter que les 16/18 ans sont peu admis, les demandes émanant principalement des services de l'Aide Sociale à l'Enfance dans la perspective de la majorité des jeunes concernés

Les étudiants apparaissent comme les demandeurs principaux, dans un contexte local de tension en matière de logement. Cette demande s'exprime principalement de juin à septembre mais elle ne correspond pas au public prioritaire du FJT. Sur les entrées FJT 2023, ils ne représentent ainsi que 9% des publics, les demandeurs d'emploi et CEJ sont la part la plus importante des admissions à 28%, correspondant aux conventionnements et partenariats engagés avec le département et les Missions locales. Sur les salariés, les alternants constituent 20% des admissions, les CDI et CDD étant dans des taux correspondant à la représentativité de la demande.

Les demandes sont majoritairement locales. Les admissions 2023 en FJT vont au-delà de ces valeurs, avec 79% des publics issus de Lille ou de la Métropole. La RJAM, présente un seuil de recrutement plus élargi, par l'accueil de mutations professionnelles, de doctorants, d'étudiants.

L'entrée au FJT

Suite à l'accord de la commission, la demande est orientée sur le service accueil de l'établissement retenu, qui assure ensuite la mise à disposition des logements, prépare les dossiers, donne rendez-vous pour l'admission et engage le processus d'admission.

Pour les jeunes relevant de l'ASE, les admissions sont réalisées par le service éducatif.

Dans le souci d'optimiser les parcours d'insertion, des modalités spécifiques d'accueil sont mises en place, notamment sur les plans financiers et le paiement des cautions à l'arrivée. Il s'agit de favoriser un accueil rapide, susceptible d'engager les mobilisations individuelles.

89 entrées ont été organisées et gérées.

Le service Accueil assure l'arrivée du résident, vérifie le dossier administratif et réalise la visite de l'établissement et du logement.

Facturation et suivi

Elle relève d'une mission transversale, renforcée en 2023 par la création d'un poste de coordinateur pour l'ensemble des établissements.

Ce dernier est responsable de l'établissement de la facturation, la contrôle et la ventile dans les structures.

Une commission mensuelle commune à l'ensemble des établissements examine l'ensemble des situations et tend à établir des stratégies pour éviter et limiter les impayés. Elle engage ce travail dans une volonté de dialogue permanent, de recherche de solutions face aux difficultés rencontrées par les résidents mais en rappelant le cadre légal et les conditions de son application notamment au regard de la Caf et du versement des APL, des mises en jeux des garanties de loyers éventuelles.

12 commissions ont eu lieu en 2023.

Différents outils sont développés dans le cadre d'une gradation, partant d'une relance simple, d'une mise en demeure, d'une convocation voire d'une transmission du dossier à un huissier de justice et à l'extrême du prononcé d'une fin d'hébergement.

En 2023, les différentes commissions ont amené l'envoi de :
- 172 lettres de relance
- 49 mises en demeure
- 43 fins d'hébergement dont 8 ont été mises en œuvre.

Les commissions abordent également les situations relatives aux dettes des résidents partis, en relai avec le dispositif KIALA si un accompagnement à ce titre est engagé. Des plans d'apurement sont élaborés si nécessaire à chaque départ et font l'objet d'un suivi et de négociations permanentes possibles. Le non-respect de ces plans amène la mise en œuvre de procédure plus lourdes allant jusqu'à la transmission du dossier à un huissier de justice.

En 2023, 22 dossiers ont été adressés à ce dernier.

Gestion des services liés à l'hébergement

Le service accueil assure la réception des paiements et virements et produit tous documents utiles aux résidents : reçus, quittances factures.
Il est à l'écoute permanente des résidents, aide et conseille dans les démarches en lien avec les Pôles éducatifs et animation. Il assure une information en continu sur les activités, leurs modalités et tend à mobiliser les résidents.
Il assure le lien avec le service de veille dans l'information sur les consignes quotidiennes.
Il gère les départs des résidents, en réceptionnant les préavis, en effectuant les états des lieux de sortie.

Profils des résidents 2023

Niveaux de formation

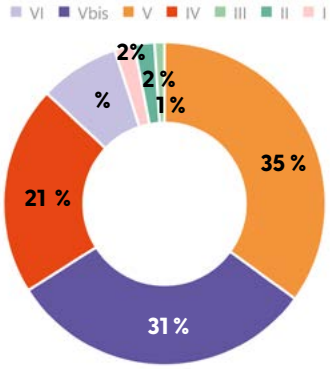

Ressources mensuelles

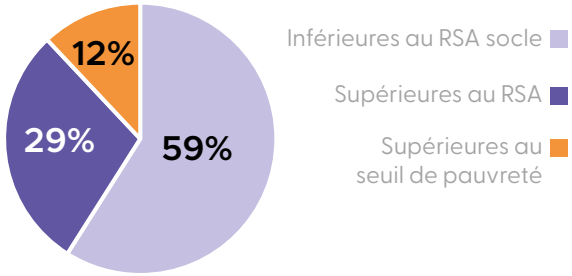

Modes d'habitat antérieurs

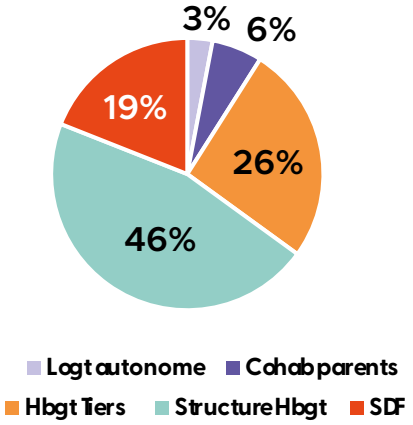

Statuts socioprofessionnels

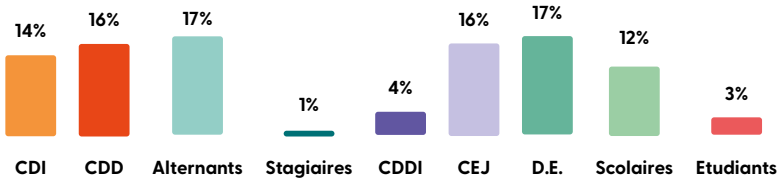

Sorties 2023

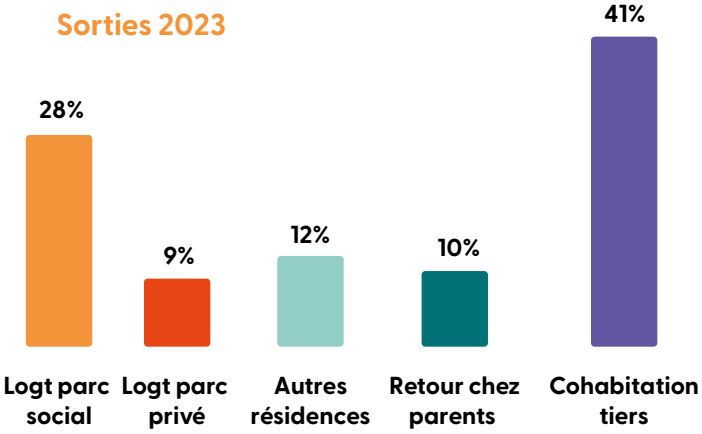

Origines géographiques

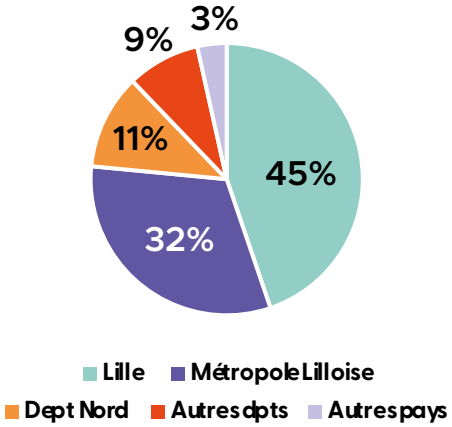

Conclusions 2023

L'activité du site, même si elle reste importante, est en repli de manière plus marquée que précédemment. Les publics accueillis sont majoritairement dans des situations de précarité qui pour bon nombre s'accentuent face à une explosion du coût de la vie. Les mobilisations dans un environnement peu valorisant sont difficiles à mettre en œuvre et les choix sont faits pour certains de rechercher des solutions alternatives rapides, souvent en termes d'hébergements ou de cohabitations pas toujours formalisées.

L'année 2023 a permis de tracer des perspectives pour le Pôle Accueil, dans le maintien d'une qualité de service plus que nécessaire, dans le cadre de l'élaboration du PSE CAF mais aussi dans la préparation à l'évaluation externe.

Pôle Éducatif

Le Pôle éducatif, comme l'ensemble des services, est porteur de l'ambition affichée par l'association, dans son projet social, qui tend à faire du passage au sein de nos structures, un temps privilégié de construction de projet de vie, d'acquisition de capacités d'autonomie, dans une perspective d'accès au logement et à des ressources stables et dans un environnement pleinement maitrisé.

Les modalités de l'accompagnement

Le Pôle éducatif met en œuvre un accompagnement personnalisé reposant sur les valeurs de l'association que sont la bienveillance, la solidarité, l'humanisme dans le cadre des obligations légales, dans le respect de la charte des droits et libertés.

Les accompagnements s'engagent sur la base de **diagnostics individuels**, en lien avec d'éventuels partenaires, à l'admission ou au cours du séjour sur demande, sur repérage de difficultés et proposition d'aide. Contractualisés avec le département dans le cadre EVA*, ils se définissent autour d'un projet individuel personnalisé pour chaque accompagnement.

Ils s'effectuent sur la base de **rencontres individuelles**, programmées ou non en fonction des circonstances ou évènements, de temps de synthèse et d'évaluation.

Ils s'appuient sur des **approches collectives** en lien avec le Pôle animation sur des thématiques diversifiées **répondant aux attentes et besoins pour optimiser notamment les accès aux droits, à l'emploi, la formation, la santé, le logement mais aussi développer des solidarités, le savoir vivre ensemble dans le respect des différences.**

Ils sont assurés par une équipe de deux éducateurs spécialisés à temps plein et d'un responsable de Pôle Educatif (Poste transversal aux FJT de l'association).

Les chiffres essentiels 2023

137 résidents accompagnés

soit 60% du public hébergé dans l'année et se distinguant en :

82 jeunes majeurs
dans le cadre du dispositif EVA, en lien avec les services de l'Aide Sociale à l'Enfance du Département

55 jeunes majeurs
relevant de partenariats avec les Missions Locales de la Métropole, de structures de prévention et d'insertion ou demandeurs au titre de problématiques diverses

Les caractéristiques 2023

Les caractéristiques des publics accompagnés en 2023 sont identiques à celles de 2022, dans le renforcement du sentiment de contrainte qui rend l'accompagnement particulièrement difficile.

Les accompagnements sont ainsi le fait majoritairement de jeunes des missions locales et des contrats emploi-jeunes, de jeunes MNA sans solutions d'hébergement au-delà de 18 ans, de jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Ils se caractérisent autour de fragilités notamment psychosociales du fait de parcours constitués de ruptures ou de parcours migratoires traumatiques, d'addictions, de ressources précaires et de parcours administratifs complexes créant en permanence des zones d'insécurité pour nombre de jeunes migrants.

La nature des accompagnements

Comme chaque année, la synthèse de l'ensemble des accompagnements permet d'identifier les thèmes majeurs, témoins des difficultés rencontrées par les publics, de leurs attentes exprimées ou identifiées au cours des entretiens, des activités, des enquêtes internes :
- L'accompagnement administratif, l'accès aux droits
- L'insertion professionnelle, scolaire et l'accès à la formation
- La gestion des ressources financières
- L'accès au logement
- L'accès à la santé
- La gestion de la vie au sein du collectif

Les évolutions sont le fait des fréquences que représentent chacun d'entre eux.

*EVA : Entrée dans la Vie Active

Âges

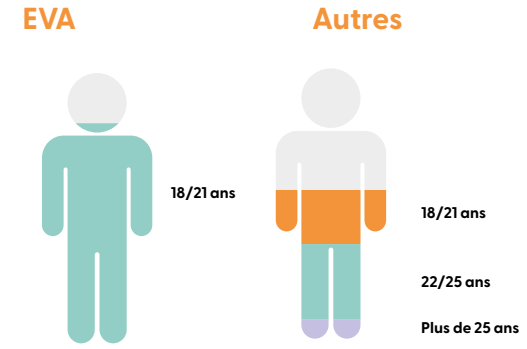

Niveaux de formation

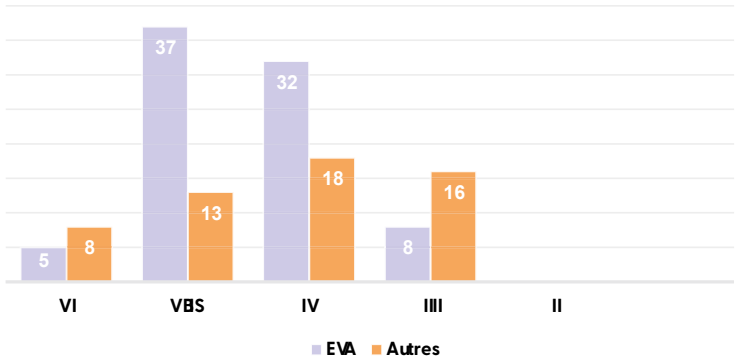

Modes d'habitat antérieurs

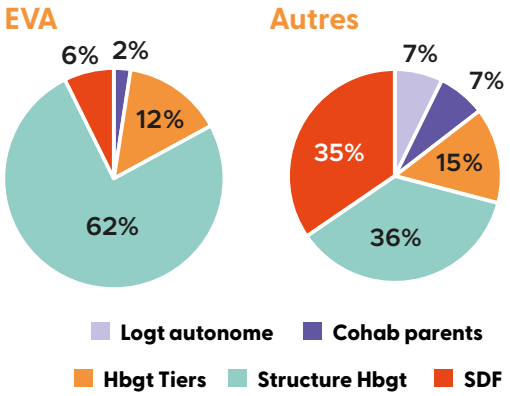

Ressources mensuelles

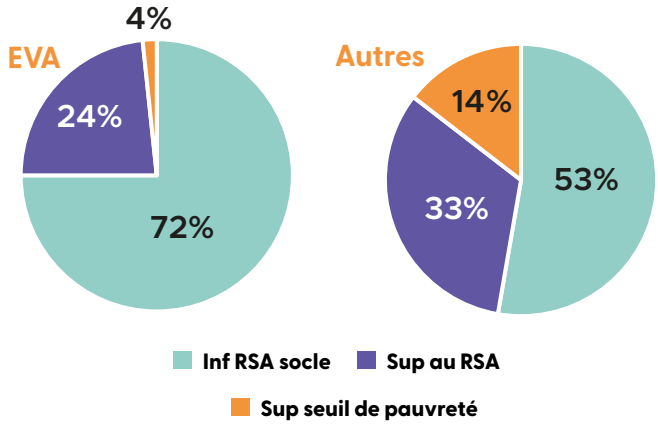

Statuts socioprofessionnels

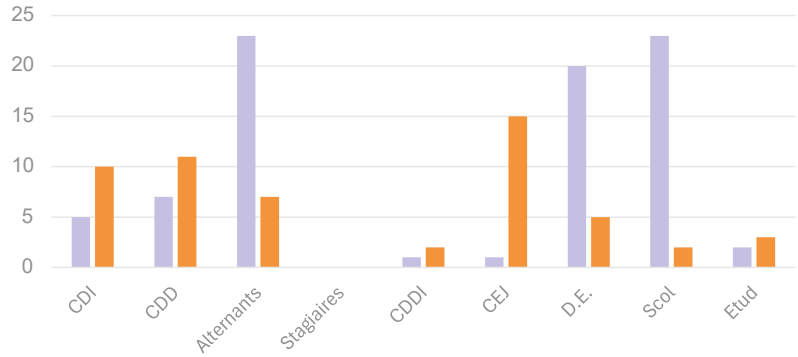

Sorties 2023

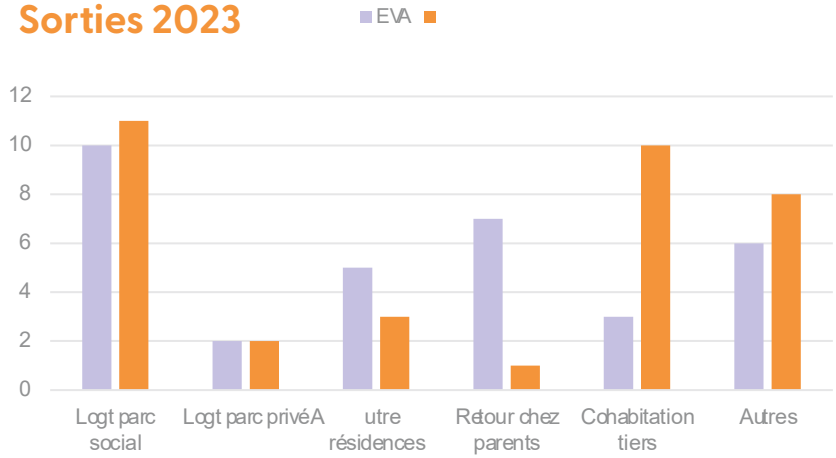

Origines géographiques

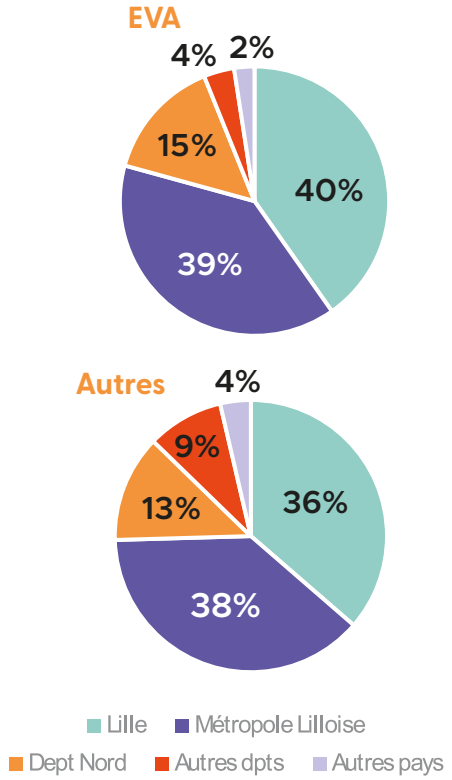

L'accompagnement administratif, l'accès aux droits
92% des publics accompagnés

L'accompagnement aux démarches administratives reste un axe incontournable pour les résidents. Qu'il s'agisse de l'aide à la création des comptes personnels (Caf, Sécurité sociale, France Travail, ...) ou des démarches d'accès aux droits (Régime de sécurité sociale, CSS, APL, RSA, ...) les travailleurs sociaux se sont attachés à répondre de la manière la plus complète aux demandes des résidents.

Régulièrement confrontés à la fracture numérique ou à un manque de maitrise de la langue française, les équipes ont renforcé de manière significative les liens avec les partenaires de droit commun.

Si les thématiques d'accompagnement touchent aussi bien la santé, l'emploi ou le droit au logement, ***l'année 2023 a été marquée par un net accroissement des demandes liées à la régularisation des situations administratives.***

Dans un contexte politique marqué par les débats autour de la loi immigration, **les retards accumulés par les organismes chargés de traiter les demandes de régularisations sont venus aggraver les situations déjà anxiogènes des résidents.** Lorsque les décisions se traduisent par un rejet d'ouverture de droit, les accompagnements se complexifient. Ils peuvent générer un climat de tension, d'incompréhension voire un sentiment d'injustice pour nos résidents. S'ajoutent alors des difficultés de santé mais aussi de survie pure et simple face à l'impossibilité de travailler, d'obtenir des aides en matière de logement, d'avoir des ressources.

La thématique d'accompagnement administratif est abordée lors de temps individuels mais également avec une approche collective en y associant le pôle animation et les partenaires qui interviennent de manière récurrente sous forme de permanences.

Insertion professionnelle, scolarité, formation
87% des publics accompagnés

Véritable levier dans l'accès au logement, cette thématique est restée prédominante dans l'accompagnement des résidents. Elle est systématique dans le suivi des contrats EVA en étroite collaboration avec le référent social mais également dans le cadre du public orienté par les Missions Locales (Via les Contrats Engagement Jeune).

Pour la majeure partie des résidents, les ressources sont faibles, 59% des résidents vivent avec des ressources inférieures au RSA socle. Leurs parcours de formation et/ou professionnels sont souvent morcelés, marqués de périodes d'inactivité.

La présence de l'équipe éducative est d'autant plus nécessaire qu'elle permet l'**identification des capacités**, le **repérage des souhaits d'orientation** et de **lever des freins à l'accès à l'emploi ou à la formation**.

Pour les plus jeunes, lycéens ou étudiants, l'accompagnement se veut mobilisateur et valorisant afin d'éviter tout décrochage scolaire. Il permet d'aider à la mise en œuvre du projet d'étude via la plateforme « parcours'sup » mais aussi dans le soutien les démarches pour d'aides financières.

Gestion du budget
67% des publics accompagnés

Le travail sur la gestion du budget, au-delà d'une priorité est une nécessité. Le diagnostic des situations des jeunes accompagnés montre généralement une **précarité financière importante**. La majeure partie des résidents disposent de ressources inférieures au RSA socle et **près de 90% de nos résidents vivent sous le seuil de pauvreté.**

Ces situations sont régulièrement marquées de ruptures ou de suspension partielles de droits. L'année 2023 est également marquée par des situations d'endettement qui complexifient encore davantage l'accompagnement des travailleurs sociaux.

Face à cette précarité et en lien avec un contexte économique de plus en plus difficile, face à des quasi records d'inflation sur les produits de premières nécessités, le travail sur la prise de conscience, la gestion et l'autonomie budgétaire reste une partie intégrante de l'accompagnement.

La faiblesse des ressources, l'endettement, la rupture des droits liée à des régularisation administratives tardives, obligent à une attention de l'ensemble des acteurs de la MAJT. Il s'agit de repérer au plus vite les situations de « décrochage » pour engager au plus vite les moyens nécessaires. Des efforts sont consentis par rapport aux redevances, un fonds de dépannage alimentaire mis en place et de plus en plus sollicité.

Santé
66% des publics accompagnés

Un thème d'action tout aussi majeur dans l'accompagnement des résidents. Il est développé autour de 4 axes :

- **L'accès aux droits,** en maintenant et renforçant les permanences de nos partenaires au sein des différents FJT mais aussi en apportant une attention particulière à ce que chaque résident puisse avoir la connaissance et la maitrise de ses droits.

- **Les fragilités psychiques et psycho-sociales**, avec le soutien des CMP de secteur, de l'équipe mobile DIOGENE de l'EPSM ou encore des points infos jeunesse. L'équipe veille à repérer, orienter, soutenir et accompagner les résidents dans leurs difficultés ainsi qu'à mettre en œuvre les moyens nécessaires à l'apaisement des situations complexes.

- **La prévention des conduites à risques**, en nous appuyant sur l'expertise de partenaires du territoire (Cèdr'Agir, Oxygène, SPS, …) afin de lutter notamment contre la consommation de produits stupéfiants et d'accompagner plus généralement tout type de conduite addictive.

- **Les relations affectives, amoureuses et sexuelles**, en informant et formant les professionnels à l'écoute et à l'accompagnement du public. Une vigilance particulière est apportée aux relations hommes / femmes et à la notion d'égalité des sexes.

L'accès au logement
62% des publics accompagnés

Dès l'entrée du résident, une des priorités pour l'équipe éducative est de préparer la sortie vers un logement autonome à l'issue du séjour. Pour cela, l'ouverture des droits, l'accompagnement à l'élaboration d'un projet professionnel stable et la sensibilisation à la connaissance des droits fondamentaux sont indispensables pour appréhender sereinement cette nouvelle étape dans la vie du jeune.

L'accompagnement d'un projet logement tend à favoriser :
- L'**émergence d'un projet en adéquation avec les réalités du marché locatif**. Un travail est effectué autour de l'identification des besoins, tout en permettant de bénéficier des droits spécifiques notamment via la création d'un SNE ou l'obtention d'un PDALHPD.
- La **connaissance des droits et devoirs en matière de gestion locative** pour envisager au mieux la prise d'autonomie.
- La **préparation à l'accès** : avec un travail sur l'épargne et plus globalement la gestion budgétaire, l'installation et l'investissement dans le logement, la connaissance des aides mobilisables, …

La mission logement développée par la MAJT vient apporter en complément de l'accompagnement individuel des approches collectives autour de ces différents sujets. Un constat s'impose cependant d'une faible part des résidents participe à cette forme d'approche. Cela s'explique par une précarité présente dans la plupart des situations, n'offrant que très peu de perspectives à court et moyen terme chez nos résidents. Il reste important de noter que les difficultés administratives pesant sur le public d'origine étrangère renforcent davantage ces incertitudes.

Gestion de la vie au sein du collectif
59% des publics accompagnés

Cet axe de travail, indispensable face au niveau d'occupation du bâtiment et de la diversité des parcours des résidents, devient de plus en plus difficile à aborder. La notion de contrainte, ressenti et exprimée par nombre de résidents, un turn over en accélération face à l'état général des lieux en rendent l'approche compliquée.

Ainsi, l'abord des relations de voisinage, du respect de l'autre, le développement de solidarités se heurtent à des parcours très individualistes, enfermés dans des problématiques lourdes et des sentiments de rejet face à l'offre d'hébergement.

L'approche est en 2023 beaucoup plus individuelle, par un travail préalable sur l'estime de soi, sur les rythmes de vie, sur la gestion du quotidien en matière de logement.

Bilan des accompagnements

- **137** jeunes accompagnés
- **68** sortis dont **25** pour un accès en logement autonome
- **67** accompagnements toujours en cours

Pôle Animation

Les chiffres essentiels 2023

183 temps d'animation

qui ont amené 1160 participations de résidents

Au global, **96 résidents** ont participé à une ou plusieurs animations, soit 42 % de l'ensemble du public présent sur l'année.

L'animation, au sein du FJT Thumesnil, joue un rôle crucial en offrant des activités variées qui favorisent la socialisation, le développement des compétences psychosociales et l'intégration dans la vie active. Ces actions sont centrées sur six objectifs essentiels :

Permettre la rencontre et l'échange entre jeunes et optimiser la création de liens sociaux, de développer des solidarités.

Développer des capacités d'autonomie dans la gestion du quotidien.

Faciliter l'insertion dans l'environnement du FJT et sur le territoire.

Valoriser les potentiels et la prise de confiance en soi.

Engager des politiques de prévention sur les axes santé.

Répondre aux besoins d'insertion en matière d'emploi ou de formation.

Communication

Dans l'objectif toujours plus important de synergisation des fonctionnements des deux établissements FJT de l'association, un travail a été mené sur la mutualisation et modernisation des outils de communication en matière d'animation. Désormais, l'ensemble des actions proposées, indépendamment des sites qui les accueillent, figure sur un seul et même programme mensuel rendu plus visible et accessible sur le site de la MAJT. Cette uniformisation repose également sur un souhait de favoriser les rencontres et mobilités des résidents d'une structure à l'autre.

Spectacles
Pots d'accueil
Apéro Quiz
Soirées festives
cafés papote
Repas inter-résidence
Petits-déjeuners
Matchs

Permettre la rencontre et l'échange entre jeunes et optimiser la création de liens sociaux et de développer des solidarités

8 actions actions engagées découpées en **111 temps d'animation**

870 participations recensées.

La vie collective de la résidence est rythmée par le flux des départs et arrivées des résidents mais aussi par les grands évènements qui animent le calendrier civil :
- Les pots d'accueils concernant mensuellement les nouveaux arrivants
- Les « cafés-papote », moment incontournable du mercredi et mardi après-midi, lieu privilégié pour des rencontres entre résidents et partenaires
- Les soirées festives trimestrielles mettant en avant les fêtes traditionnelles ou les moments importants de la vie comme les résultats d'examen.

Permanence CPAM
Ateliers cuisine
Gestion de budget

Développer des capacités d'autonomie dans la gestion du quotidien et de ses droits

3 actions (en complémentarité avec les actions du Pôle Logement) engagées découpées en **8 temps d'animation**

49 participations recensées.

Le Pôle animation est également référent dans le conventionnement annuel avec le dispositif Vacances Ouvertes de l'association ANCV. En 2023, il a accompagné **9 résidents** de la MAJT à construire leur projet de vacances et à élaborer un budget.

Ces 9 jeunes ont ainsi pu bénéficier d'une aide de 180 € sous forme de chèque-vacances.

Signalétique
Découvrir Lille

Faciliter l'insertion dans l'environnement du FJT et sur le territoire

4 actions découpées en **14 temps d'animation**

80 participations recensées.

La signalétique au sein de la MAJT a été clarifiée de façon à définir et repérer les coins santé, emploi et animations.

En dehors de la résidence et dans l'objectif de toujours mieux découvrir et comprendre les acteurs environnants, les rencontres et animations entre FJT du territoire ont été accentuées et de plus en plus les sorties en extérieur suivent les grandes animations de la ville : Participation au Festival des Solidarités à l'Hybride ou encore au Festival du Court-Métrage au Palais des Beaux-Arts.

Atelier de danse
Conseils de résidents
Emissions de radio
Ateliers street-art
Ciné-débats

Valoriser les potentiels et la prise de confiance en soi

5 actions découpées en **24 temps d'animation**

126 participations recensées.

Les missions principales de la MAJT étant l'accompagnement vers l'autonomie, il est essentiel que celles-ci ressortent également dans le cadre de l'organisation des animations. Les résidents sont continuellement invités à donner leur avis sur le fonctionnement du foyer comme sur des sujets de société, à choisir des activités, tout comme nous tenons à leur confier des responsabilités encadrées.

Cette année, les résidents ont notamment contribué au choix et à l'installation du mobilier de jardin, au choix des équipements de loisirs, ou encore à l'élaboration du règlement de fonctionnement des équipements prêtés (horaires, modalités de cautions, sanctions).

Ateliers de compétences psychosociales
Initiations et rendez-vous sportifs
Atelier Yoga
Prévention Addictions
Interventions d'un PAEJ
Prévention et discussions santé sexuelle

Engager des politiques de prévention sur les axes santé

6 actions découpées en **27 temps d'animation**

63 participations recensées.

Dès le début d'année des pistes de collaboration ont été lancées avec certains acteurs territoriaux dans l'objectif d'accompagner les souffrances mentales et de prévenir des isolements sociaux, lesquels sont parfois liés aux addictions ; mais également de favoriser le « Aller-Vers » pour faciliter ensuite la mobilité vers l'accès aux soins.

Différentes collaborations se sont construites ou poursuivies, notamment avec l'Equipe Mobile Santé Mentale et Précarité de Diogène, Cedr'Agir ou encore le CIPD Oxygène, afin de proposer une complémentarité dans les interventions et accompagnements.

L'axe santé a été soutenu jusque la fin d'année et en décembre la résidence a pu une nouvelle fois faire bénéficier à 6 résidents des ateliers collectifs de compétences psychosociales crées et organisés par PRISME.

Enfin, la MAJT s'est engagée cette année à intégrer et accueillir de 2024 à 2027 le programme d'actions de prévention des conduites addictives et des conduites à risque dans la vie nocturne, porté par la Ville de Lille en partenariat avec la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA).

Sessions codes de la route
Ateliers entretien d'embauche

Répondre aux besoins d'insertion en matière d'emploi ou de formation

2 actions découpées en **13 temps d'animation**

52 participations recensées.

Outre ces temps collectifs, le pôle animation reste disponible pour assurer un coup de pouce individuel.

Face aux nombreuses difficultés que connaissent nos publics, liées à la barrière de la langue française, à la compréhension du système administratif et des codes professionnels, la MAJT se doit de proposer une écoute et une aide attentive dans le cadre de leurs démarches. A travers la rédaction de CV, de lettres de motivation ou de recherche d'entreprises ou d'alternance, en 2023 ce sont près de 30 résidents qui ont bénéficié d'une aide.

Pôle Logement

L'accès au logement autonome est une des priorités majeures posées par la MAJT. La volonté affichée est de donner à chaque résident des capacités d'accéder à un logement autonome et de s'y maintenir.

Deux services distincts

- **Un service logement interne** porté par un travailleur social qui intervient de manière transversale sur la Résidence de Thumesnil et la Résidence Atrihome
- **Un service de logement externe**, dénommé KIALA, représenté par deux travailleurs sociaux.

Leurs objectifs :

- Favoriser l'accès au logement autonome de droit commun des résidents
- Développer les apprentissages liés au logement
- Sensibiliser et accompagner à la prise d'autonomie

Les chiffres 2023

161 résidents de Thumesnil et Atrihome ont été accompagnés = 43% du public global

11 jeunes de Thumesnil + 22 jeunes de l'Atrihome ont décliné l'offre se jugeant actuellement trop éloignés de toutes perspectives de projet d'accès au logement.

Service logement interne

Les modalités d'accompagnement

L'accompagnement mis en œuvre par le service se fait sur le principe de la libre adhésion.

En collaboration avec le pôle accueil / hébergement, le résident est accompagné en premier lieu dans sa demande de Numéro Unique Départemental si elle n'est pas déjà faite.
Un rendez-vous est ensuite systématiquement proposé pour les nouveaux arrivants afin d'aborder les aides et dispositifs mobilisables dans l'accès à un logement. Il permet d'interpeller les dispositifs prioritaires comme Action Logement – PDALHPD - DALO, etc. mais également d'établir les premiers dossiers : VISALE, FSL, Garantie Locapass, Mobili-jeunes.

Un accompagnement individualisé va ensuite s'engager en fonction du parcours du jeune, soit directement après l'admission, soit au regard des évolutions de son parcours d'insertion.

Il va porter principalement sur :
- L'acquisition des droits et devoirs locatifs
- La gestion administrative et financière d'un logement
- Les notions d'investissement d'un logement et de son environnement
- La prévention de l'endettement
- La prospection immobilière

Sur le plan interne, cet accompagnement peut se poursuivre jusqu'à la signature d'un bail.

Le service logement interne développe également des temps collectifs sur différents axes logement, en collaboration avec le Pôle animation mais également des partenaires extérieurs.

Il assure la représentation de l'association dans des instances locales logement, suit l'ensemble des dossiers de demandes en relation avec les bailleurs sociaux et les demandeurs.

Les ateliers proposés

Chercher – Accéder – Habiter

10 ateliers logements ont eu lieu durant l'année 2023, ils sont de véritables supports pour les apprentissages logement et l'établissement du parcours résidentiel.

Les thématiques abordées sont les suivantes :

- Quel logement pour moi ?
- J'ai trouvé un logement que dois-je faire ?
- Gérer mon budget dans mon logement
- Les droits et devoirs du locataire
- Comment entretenir mon logement à moindre coût ?
- Comment faire des économies ?
- Comprendre les documents importants du locataire

Ils ont rassemblé de **3 à 10 résidents par thème**.

Profils des résidents accompagnés

Âges

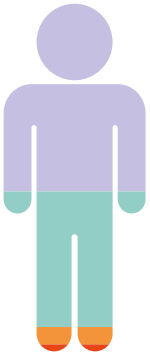

18/21 ans

22/25 ans

25/30 ans
+ 30 ans

Statuts socioprofessionnels

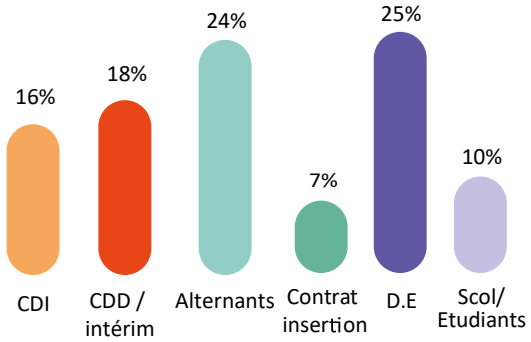

Bilan 2023

Sur les **161 accompagnements, 95 ont quitté les FJT** de l'association dont :

- 28 pour un accès au parc social
- 6 pour un accès au parc privé
- 3 ont intégré une autre structure d'hébergement
- 11 sont retournés dans leur famille
- 15 se sont vus signifier une fin d'hébergement sur différents motifs : impayés, comportement au sein du collectif
- 32 sont repartis sur d'autres solutions d'hébergement

Si les départs vers d'autres solutions d'hébergement sont plus nombreux que les années précédentes, cela s'explique principalement sur le fait que la Résidence Thumesnil n'offre pas de conditions suffisamment confortables et amène régulièrement des choix de départ vers des solutions plus propices.

Le service externe KIALA

Créé en 2020 et soutenu par le département du Nord, le Fonds Solidarité Logement et le Plan Logement d'Abord, le dispositif KIALA a pour objectif de :
- **Accompagner l'accès dans le logement** et créer les conditions favorables à un investissement optimal
- **Permettre l'appréhension de la gestion du logement, du budget et des charges afférentes**
- **Assurer la découverte de l'environnement** proche et des équipements mis à disposition
- **Développer les capacités d'autonomie** via la maitrise des démarches administratives et l'aide à l'accès à des ressources stables
- **Permettre le maintien dans le logement** en prévenant l'impayé de loyers et de charges
- **Mettre en œuvre un accompagnement de maintien** pour les situations de locataires en impayés de loyers et de charges
- **Réaliser des diagnostics au titre du FSL**

Les modalités d'accompagnement

L'accompagnement repose sur une base volontaire et contractualisée. Les accompagnements se réalisent au domicile des publics et lors des permanences de l'association.
Les locaux des FJT de l'association constituent des lieux ressources pour les publics accompagnés, permettant des temps d'accueil et d'écoute sur une amplitude horaire large et la participation à des temps d'information, de formation, de loisirs.
Les accompagnements sont réalisés par une équipe de deux éducateurs spécialisés à temps plein.

Les publics

Le dispositif KIALA accompagne :
- Les **publics sortant des FJT** et accédant au logement autonome
- Les **ménages accédant au logement autonome orientés par les partenaires sociaux locaux**
- Les **ménages orientés par le FSL** dans le cadre du maintien dans le logement

Les problématiques rencontrées

- L'équipement et l'investissement du logement
- La gestion des aménagements, des budgets nécessaires
- Les démarches administratives liées à l'accès au logement et autres
- La connaissance de l'environnement
- La fracture numérique et la dématérialisation exponentielle dans nombre de domaines
- La compréhension des obligations contractuelles du locataire
- La gestion du loyer et des charges dans un contexte d'inflation et de précarité
- La maitrise de la langue française

Les chiffres 2023

102 ménages accompagnés orientés par :

22 % FSL **3 % MNS** **62 % FJT**

3 % Mission locale **10 % demandes directes**

54 des accompagnements sont toujours actifs
29 sont terminés au regard d'une durée maximale atteinte ou d'objectifs atteints
19 sont suspendus
Parmi les accompagnements réalisés, **44** ont été engagés dans l'année 2023.

Profils des publics accompagnés

Situations professionnelles

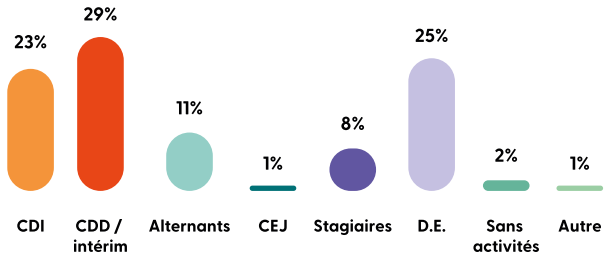

Ressources

Situations habitat

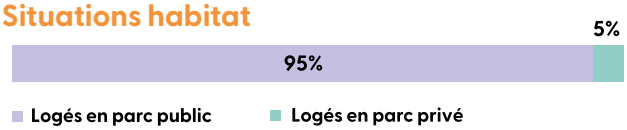

10 bailleurs sont concernés par le dispositif KIALA, aux premiers rangs desquels : LMH, Partenord, Vilogia

Les projets Sas

En 2022, la MAJT s'est engagée dans le cadre de réponses à l'appel à projets de l'État concernant « les jeunes en rupture », en proposant des places dites « sas » , d'accueil temporaire sans prise d'engagement des jeunes concernés mais dans la perspective de leur permettre le repérage des apports possibles du FJT et leur inscription dans un parcours d'insertion professionnelle et habitat.

Sur deux projets distincts engagés, l'un dans le cadre d'un collectif porté par la CMAO à l'échelle de la Métropole Européenne de Lille, l'autre porté par la MAJT en lien avec les clubs de prévention de Villeneuve d'Ascq et Mons en Baroeul. Seul le premier a été retenu par l'État. Trois places « Sas » ont ainsi été ouvertes à compter du 1er mars 2023 sur le site du FJT ATRIHOME, rue Abélard à Lille.

L'intérêt du projet a amené la création de deux autres places, directement avec la Mission Locale Adélie à compter du 27 septembre 2023. L'inscription dans cet appel à projet relève du projet social de l'association et de la volonté exprimée d'être à l'écoute des besoins des jeunes et force de propositions et d'innovation, de la stratégie de développement engagée depuis plusieurs années pour conforter l'association dans un champ partenarial élargi en se voulant moteur d'expérimentations nouvelles.

Le Projet PLEDJ porté par la CMAO

Le projet PLEDJ (Parcours Logement et Emploi des jeunes) s'adresse aux jeunes entre 18 et 25 ans révolus (29 ans si reconnu travailleur handicapé), ni en étude, ni en formation, ni en emploi, éloignés des services d'aide, présentant divers types de vulnérabilités, avec ou sans ressources.

Notre action s'organise pour tous jeunes en situation de rupture, quels que soient les profils, compositions familiales, situations administratives, situations face à l'emploi, degrés d'autonomie, difficultés d'insertion sociale et professionnelle, difficultés de santé, addictions.

Ces jeunes sont particulièrement fragilisés par un parcours fait d'échecs, d'expériences traumatisantes et dont l'état de santé physique et psychologique voire psychique est dégradé.

Le Sas se veut être un lieu :
- d'engagement d'une démarche d'insertion sociale, professionnelle et logement,
- d'accueil « essai » qui aura pour vocation de permettre aux jeunes réticents sur ce type d'hébergement, de découvrir la réalité du foyer, de son environnement, de ses services.

Il se concrétise autour d'un espace dédié au sein du FJT, trois chambres ayant en commun un espace de vie (cuisine, séjour et sanitaire).

L'entrée sur le dispositif s'articule autour de différentes étapes, la première étant la prise de contact avec la personne via l'orientation du portail SIAO, puis autour d'un premier échange lors d'un entretien de préadmission, suite à cette rencontre une date d'entrée est définie. La durée de séjour est de 15 jours.

A son admission, un kit hygiène (comprenant 2 serviettes, un gant de toilette, un tapis de bain, une trousse de toilette avec nécessaire d'hygiène complet), ainsi qu'un kit alimentaire pour une semaine est remis à la personne, (renouvelé lors de la seconde semaine).

Un accès internet et un accès à la laverie est mis à disposition. Durant son séjour, la personne bénéficie également de toutes les activités proposées au sein du FJT.

Suite à l'entrée dans le dispositif SAS, la mise en place d'un suivi est indispensable. Il permet de définir et d'adapter le projet logement et d'insertion du jeune. Dans ce cadre, le rôle du consortium prend tout son sens. En effet, la mobilisation des différents acteurs est essentielle afin d'offrir aux jeunes un accompagnement personnalisé et adapté à sa situation mais aussi de définir les conditions de sa sortie.

Chaque mois, un comité « PLEDJ » à lieu afin de faire le point sur les orientations et échanger autour des situations susceptibles d'être orientées sur le dispositif SAS.

Les chiffres Projet PLEDJ

Au cours de l'année 2023,
la MAJT a accueilli
22 jeunes sur les 3 places
mises à disposition.

Des jeunes dont :
13 ont entre 18 et 21 ans, soit 59%
9 entre 22 et 25 ans, soit 41%

A l'issue des séjours

5 ont intégré un CHRS
6 un logement FJT MAJT
4 sont suivis par un service logement partenaire
1 est retourné dans l'environnement familial
4 sont partis pour un hébergement tiers
1 a refusé les solutions proposées
1 a quitté le sas sans solution

Le projet Sas II porté par la MAJT et la mission locale Adélie

Depuis le 27 septembre 2023, un nouveau projet nommé "SAS" a été mis en place en faveur de l'insertion des jeunes de 16 à 25 ans. Cette action, expérimentale est issue du renforcement du partenariat, entre, la MAJT, la Mission Locale et le Service de Prévention de la ville de Villeneuve d'Ascq.

Pour une durée de 15 jours renouvelable (dans la limite d'un mois), deux logements au sein de la résidence Atrihome sont réservés pour les jeunes de la Mission Locale, afin de les aider à devenir autonomes et les accompagner vers leur insertion sociale et professionnelle.

Le projet est proposé aux jeunes âgés de 18 à 25 ans :
- en rupture sociale et professionnelle
- en grande précarité et en rupture familiale
- en problématique logement
- en risque de rupture professionnelle

Les objectifs :
- Offrir aux jeunes en difficultés un environnement stable afin qu'ils puissent se concentrer sur leur santé, leur insertion et la recherche d'un logement à plus long terme.
- Assurer leur bien-être et leur permettre de développer leurs compétences d'autonomie et ainsi favoriser leur transition vers une vie indépendante.
- Accéder au logement (un transit offrant une possibilité d'entrée sur l'une des structures MAJT en fonction du projet et des ressources du jeune).
- Accompagner par une équipe éducative spécialisée.
- Découvrir l'environnement et les services qu'offre le FJT.

A son arrivée, (selon les ressources et les besoins évalués en rendez-vous de préadmission) la personne se voit remettre un budget alimentaire à hauteur de 60 euros renouvelable chaque semaine. Ce budget, lui permet de subvenir à ses besoins durant son séjour au sein du FJT. Des entretiens éducatifs sont réalisés chaque semaine et des relais sont effectués avec les référents sociaux du jeune.

Les chiffres Projet Sas II

Au cours de l'année 2023,
8 jeunes ont bénéficié du projet :
4 de 18 à 21 ans + 4 de 22 à 25 ans

6 d'entre eux ont intégré le dispositif en tant que demandeur d'emploi dans le cadre de Contrats Engagement Jeune
1 était en contrat à durée déterminée
1 sans situation au regard de son statut administratif

A l'issue des séjours

4 ont intégré un logement FJT de la MAJT
1 est retourné dans sa famille
2 ont été accueillis par des tiers
1 est relogé provisoirement en auberge de jeunesse

Il est à noter que 7 des hébergés ont effectué un séjour de 15 jours renouvelé une fois. Un a quitté le dispositif au bout d'une semaine.

Les Temps forts 2023 de l'association MAJT

En plus des activités présentées dans ce rapport d'activité, l'année 2023 a été jalonnée de temps forts extrêmement importants pour le devenir de l'association. Huit d'entre eux méritent à ce titre une approche spécifique.

La gouvernance de l'association

Le décès soudain de notre président en décembre 2022 a bouleversé la gouvernance. Un nouveau bureau, un nouveau président ont très rapidement été désignés pour assurer la continuité.

Le premier mois de l'année 2023 aura ainsi été fortement perturbé mais **la réactivité a été forte et rassurante pour les équipes de l'association mais aussi pour notre environnement**.

La réorganisation de l'association

Les ambitions affichées, les enjeux ont amené la nécessité d'une organisation plus performante, s'appuyant sur des capacités internes mais aussi de nouveaux collaborateurs. Un nouvel organigramme a été élaboré, des postes de coordination créés pour une meilleure fluidité des services et actions. Ils ont fait l'objet de **promotions internes.**

Le Projet Socio Educatif (PSE)

L'association et chacun de ses FJT ont réalisé en 2023 le bilan du PSE développé depuis quatre ans au titre de la Caf du Nord et à l'élaboration du futur PSE de 2024 à 2027.

Des temps de travail collectifs ont été réalisés pour l'élaboration du bilan mais aussi pour tracer les perspectives d'actions pour les années à venir, en collaboration avec un accompagnant externe. Deux comités de pilotage ont eu lieu, avec la Caisse d'Allocations Familiales, le département du Nord, les Missions Locales de Lille et Villeneuve d'Ascq, l'URHAJ.

Le premier avait abordé la présentation et validation du bilan du PSE précédent, le second, les projets à venir. Les dossiers ont été validés et déposés au dernier trimestre 2023. Les conventions d'objectifs signés nous ont été transmises dans les tous premiers jours de 2024.

La préparation à l'évaluation externe

La dernière évaluation ayant eu lieu en 2017, la suivante se doit d'être réalisée sept ans après. Cependant, la Haute Autorité de Santé (HAS) en a modifié le contenu en donnant à l'ensemble des équipements sociaux et médico sociaux le même cadre de référence sur la base de thématiques, d'objectifs et de critères dont certains dits impératifs. La périodicité a également été modifiée, les évaluations devant se faire dorénavant tous les cinq ans.

Ces changements ont rendu la formation des personnels essentielle pour saisir au mieux la démarche de la HAS et donner toute la pertinence aux actions de l'association. La MAJT a fait appel à un intervenant extérieur, qualifié en tant qu'évaluateur externe, pour assurer cette formation et réaliser des auto-évaluations sur la base de l'outil mis en place par la HAS.

Ce travail s'est déroulé de septembre à novembre et s'est conclu par l'élaboration du cahier des charges de l'évaluation des FJT, adressé à différents cabinets d'évaluation dans une mise en concurrence obligatoire.

Un cabinet d'évaluation a été retenu en décembre et un calendrier de réalisation établi pour le mois de février 2024.

La mise en conformité de l'association

Si de nombreux changements avaient été engagés depuis 2018, la restructuration de l'association n'avait pas permis de finaliser un certain nombre d'outils.

En 2023, une charte de bientraitance a été finalisée et validée par les instances de l'association et les résidents.

Le traitement des évènements indésirables a été renforcé et mis en conformité de même que le traitement des réclamations.

Un plan de continuité d'activité a été établi, l'ensemble des **affichages obligatoires** vérifié et complété.

Les livrets d'accueil sont en phase de remise à niveau pour le premier semestre 2024.

Il convient de noter également la mise en conformité au regard des Conseils de Vie Sociale (CVS). Si la précédente évaluation avait préconisé l'abandon du CVS au profit de comités de résidents, le législateur a remis le CVS en obligation. Des élections ont été réalisées sur chaque FJT au cours du dernier trimestre 2023 et des nouveaux CVS installés.

La mission communication

Amorcée depuis trois ans avec des avancées partielles, elle s'est étoffée cette année par la mise en place d'un poste de coordination animation, fonction devenue hiérarchique et transversale sur les deux FJT, mais aussi par la collaboration avec un intervenant extérieur.

Les avancées sont nombreuses :

- **Le site internet a fait l'objet de nouvelles d'informations**, permettant tant une meilleure lisibilité de tout consultant du site que la participation des résidents à des activités via des possibilités d'inscription directe. Le site a également été alimenté des programmes d'animation, des réalisations faites.

- Les **espaces de communication au sein des FJT ont été revisités, aménagés, complétés** pour une meilleure lisibilité des actions et la valorisation des résidents.

- Dans la notion de mise en synergie, l**es programmes d'animations sont maintenant établis pour les deux FJT**, permettant à ceux qui le souhaitent de s'inscrire sur un autre FJT que celui de leur résidence.

- **L'association se réinscrit sur les réseaux** et un compte Linkedln a été créé avec pour enjeu 2024 de le dynamiser.

- **Une newsletter** a été lancée, avec un premier numéro envoyé en novembre 2023. Elle se veut trimestrielle et a pour objectif de valoriser les résidents, de faire part des réalisations, de l'activité de l'association. **Envoyée à 600 destinataires, partenaires et résidents, elle a été ouverte par 40% d'entre eux.**

Les Universités d'Automne de l'UNHAJ

En octobre 2023, une délégation de la MAJT composée de salariés et de résidents a traversé la France pour participer aux universités d'Automne organisées par l'UNHAJ au bord du lac de Serre Ponçon dans les Hautes Alpes. Lors de ce week end ayant pour fil conducteur la transition écologique dans les résidences Habitat Jeunes, l'équipe de la MAJT a participé aux cotés de près de 450 personnes issues de différentes régions à des échanges, des découvertes et des confrontations d'idées. Les thèmes abordés ont été notamment : l'alimentation durable, les mobilités douces, la sobriété énergétique.

La Formation des personnels

Face à des jeunes qui témoignent de plus en plus d'une souffrance psychologique multi -factorielle, la MAJT tient à proposer un accompagnement de qualité et adapté en invitant les travailleurs sociaux à se former.

Ainsi, cinq professionnels de l'association ont pu être sensibilisés à l'**accompagnement des publics LBGTQIA+** par le Refuge, **des publics victimes de violences sexistes et sexuelles** par l'association SOLFA.

Avec la CPAM, deux professionnels ont également pu être formés sur deux jours aux **Premiers Secours en Santé Mentale** (PSSM).

La MAJT a également tenu à former les salariés arrivés récemment aux risques professionnels en organisant des **formations SST (Sauveteur Secouriste du Travail) et EPI (Equipier de Première Intervention)**.

Les Partenariats

L'ensemble des actions développées par la MAJT repose sur des partenariats diversifiés. Ils sont indispensables dans la construction des réponses apportées aux publics accueillis et hébergés.

Conclusions 2023

Le bilan de l'année 2023 présente un tableau contrasté avec des établissements qui se situent sur des plans opposés. Un FJT au 17 rue de Thumesnil, dont la situation ne cesse de se dégrader sur un plan technique, avec une occupation de plus en plus problématique par le sentiment des résidents d'être contraints à cette solution d'hébergement. Un second, 11 rue Abélard qui incarne le développement de l'association et porte l'essentiel de la demande d'hébergement.

Une opposition qui est une difficulté permanente pour les équipes qui, dans un contexte de mise en synergie peinent à se retrouver, à échanger et vivent des quotidiens fortement différenciés, de même que les jeunes hébergés.

Mais il ne s'agit en aucun cas de freins aux actions.

Tous les indicateurs du présent rapport témoignent de l'intensité du travail au cours de l'année, dans l'activité d'accueil et d'hébergement, d'accompagnement vers l'autonomie mais aussi dans le développement.

Les nombres de demandes, d'hébergements restent à de très hauts niveaux. Les projets annexes rencontrent un large public et répondent aux objectifs fixés.

L'association est particulièrement active. Les temps forts de l'année symbolisent une réactivité face aux difficultés, une volonté affirmée d'amélioration continue, de développement de projets au service des jeunes et particulièrement des plus en difficultés.

Malgré les phases de découragement, d'incertitude, le bilan est particulièrement riche mais il reste encore tant à faire.

Le devenir du 17 rue de Thumesnil est toujours une priorité et des projets sont à l'étude. Il est la priorité du conseil d'administration pour 2024.

L'évaluation externe est attendue pour une mise en avant de la qualité des prestations de l'association mais aussi comme force motrice de dynamiques d'amélioration.

Le PSE CAF va également s'engager sur la base d'une organisation voulue plus performante.

Un nouveau protocole avec le département est également attendu, source de questionnement dans un contexte économique particulièrement difficile.

Les enjeux pour 2024 sont déjà nombreux et la MAJT entend y faire face.

Maison d'Accueil du Jeune Travailleur

Siège social :
11 rue Abélard
59000 LILLE
Tél : 03 66 72 91 33
contact@majt-lille.org

www.majt-lille.org
contact@majt-lille.org

Résidence Thumesnil
17 rue Thumesnil
59000 LILLE
Tél. 03 20 52 69 75

Réalisation : Atouts Komplys - Photographies : MAJT / freepik

Association membre de :

Avec le soutien financier de